

2018

CHRS PIERRE VIVIER

Carole JOLLAIN

Directrice

Laurent LEROY

Chef de service éducatif

Yveline FAYON

*Cheffe de service
collectivité*

156 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy

Tél. : 03 83 30 43 00

Fax : 03 83 35 27 96

Courriel :
sec.vivier@asso-ars.org



MISSION

Favoriser l'insertion des personnes en situation de grande marginalité en visant l'accès à un logement le plus adapté à la situation de chacun :

- apporter aux personnes accueillies un cadre de vie structuré et un confort d'hébergement suffisant visant à garantir la sécurité des personnes,
- mettre en œuvre un accompagnement global de la personne :
 - . Écoute et soutien psychologique,
 - . accompagnement dans les actes de la vie quotidienne,
 - . accès aux droits,
 - . soutien dans les démarches d'insertion sociale et professionnelle,
 - . accès aux soins,
- proposer des activités socialisantes.

FINANCEMENT

ÉTAT - Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables :
CHRS (BOP 177)

Participations des usagers

LOCAUX MOBILISÉS

24 places (22 chambres individuelles et 1 chambre couple) et **11 en diffus**

ÉQUIPE

Personnel administratif

1 directeur	0,10 ETP
1 secrétaire	0,10 ETP
1 agent d'accueil (CAE)	0,57 ETP
1 agent administratif	0,20 ETP
1 aide comptable	0,25 ETP

Personnel social

1 chef de service	0,20 ETP
6 travailleurs sociaux	4,50 ETP

Personnel technique

1 chef de service collectivité	0,40 ETP
1 agent de service	0,50 ETP
2 surveillants de nuit	1,32 ETP
1 agent d'entretien (CAE)	0,57 ETP
1 moniteur d'atelier	0,10 ETP
1 moniteur d'atelier cuisine	0,30 ETP

ACTIVITÉS 2018

Public

65 ménages accueillis (64 personnes différentes) sur l'année
dont :
2 couples sans enfant
8 femmes seules
55 hommes seuls

Activité

Taux d'occupation : 96,64 %
12 346 journées réalisées

Flux

34 personnes admises
34 personnes sorties

Orientations des ménages à l'issue de la prise en charge

Logement location directe	8 personnes
Fin de prise en charge	8 personnes
Départ volontaire	6 personnes
Incarcération.....	4 personnes
Hospitalisation.....	2 personnes
Exclusion	2 personnes
Orientation en médico-social	2 personnes
Retour famille, amis	1 personne
Décès.....	1 personne

33 personnes présentes au 31 décembre 2018

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	2
2	ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ	2
2.1	Personnes et ménages pris en charge.....	2
2.2	Taux d'occupation	2
2.3	Typologie des populations	3
2.3.1	Une majorité d'hommes seuls	3
2.3.2	La pyramide des âges	4
2.3.3	Hébergement antérieur	5
2.3.4	Motif et origine de la demande	6
3	RÉALITES DE LA PRISE EN CHARGE	12
	L'accompagnement Individuel.....	12
	Les réunions d'expression des résidents	13
4	DES DIFFICULTÉS D'ORIENTER	15
5	CONCLUSION	18
	ANNEXES	19

1 INTRODUCTION

Nous observons peu d'évolution concernant le public accueilli au sein du CHRS Pierre Vivier pour l'année 2018 comparé aux autres années.

Il faut prendre en compte dans la présentation des tableaux statistiques de l'année 2018 que nous avons fait évoluer certaines tranches dans les données présentées : les âges, les durées de séjour. Nous avons retenu les présentations proposées dans le cadre de l'Etude Nationale des Coûts (ENC)¹, complétées chaque année par nos services. Pour ces deux indicateurs, nous n'effectuons pas de comparaison avec l'an passé.

Concernant l'utilisation du logiciel permettant la production des informations qui figurent dans les rapports d'activités, l'année 2018, aura permis l'utilisation du requêteur, outil essentiel lors de la sortie des chiffres permettant la préparation des rapports annuels. A noter que l'équipe administrative a néanmoins continué à saisir les informations sur le logiciel des ménages, outil utilisé précédemment, tout en effectuant la saisie sur le logiciel appelé ProGdis, dénommé désormais AGILES.

Au niveau de l'équipe sociale, il est à noter en avril 2018, l'accueil d'une nouvelle professionnelle chargée du suivi des résidents.

2 EVOLUTION DE L'ACTIVITE

2.1 Personnes et ménages pris en charge

En 2018, ce sont 65 ménages soit 64 personnes différentes qui ont été accueillies et prises en charge par le CHRS Pierre Vivier. Contrairement à l'année 2017, le nombre de personnes accueillies a augmenté en 2018. Ceci peut s'expliquer par un nombre de sorties nettement supérieures en 2018 : 67 personnes en 2018 contre 55 personnes en 2017. Ainsi, la rotation des personnes est plus importante en 2018. Celle-ci varie d'une année à l'autre.

Comme nous l'indiquons en introduction, aucune évolution significative n'est constatée dans la typologie des prises en charge.

Conformément à la législation, toutes les personnes accueillies au cours de l'année l'ont été sur préconisation du SIAO 54², instance chargée de réguler le flux et de coordonner les orientations en lien avec les acteurs locaux. La préoccupation partagée est de trouver la meilleure orientation possible en lien avec le parcours et le projet des personnes.

2.2 Taux d'occupation

2018	2017
96,64%	97,62%

Le taux d'occupation est assez stable comparé à 2017 (- 1%).

¹ La loi de finances 2018 a rendu obligatoire le remplissage de l'étude nationale des coûts AHI pour les structures d'hébergement. Sont concernés par cette obligation les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ainsi que les centres d'hébergement d'urgence ouverts au moins 9 mois dans l'année.

² Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation

Nombre de logements

Propriétaires	Nombre	VILLE
Batigère	3	LAXOU
Présence Habitat	1	NANCY
OH NANCY	1	NANCY
MMH	2	JARVILLE
SLH	2	NANCY
Est Habitat Construction	1	VILLERS LES NANCY
ICF Habitat	1	NANCY
TOTAL	11	

Les partenaires bailleurs du parc locatif du CHRS sont des bailleurs sociaux.

2.3 Typologie des populations

2.3.1 Une majorité d'hommes seuls

Type ménage	2018 collectif						2018 diffus					
	Ménages		Personnes		Nbre personnes différentes		Ménages		Personnes		Nbre personnes différentes	
Hommes isolés sans enfants	46	87%	46	85%	43	84%	9	73%	9	66%	9	66%
Femmes isolées sans enfants	6	11%	6	11%	6	12%	2	18%	2	17%	2	17%
Couples sans enfants	1	2%	2	4%	2	4%	1	9%	2	17%	2	17%
Totaux	53	100%	54	100%	51	100%	12	100%	13	100%	13	100%

Type ménage	2018 cumul					
	Ménages		Personnes		Nbre personnes différentes	
Hommes isolés sans enfants	55	85%	55	82%	52	82%
Femmes isolées sans enfants	8	12%	8	12%	8	12%
Couples sans enfants	2	3%	4	6%	4	6%
Totaux	65	100%	67	100%	64	100%

Type ménage	2017					
	Ménages		Personnes		Nbre personnes différentes	
Hommes isolés sans enfants	46	87%	46	84%	45	83%
Femmes isolées sans enfants	5	9%	5	9%	5	9%
Couples sans enfants	2	4%	4	7%	4	8%
Totaux	53	100%	55	100%	54	100%

Comme les années précédentes, la répartition par genre reste la même dans le temps. On peut constater une stabilité dans la répartition par rapport à l'année 2017.

Ces chiffres sont relatifs au type d'établissement et au type de public accueilli au CHRS Pierre Vivier. En effet, notre structure est dédiée aux personnes isolées issues de la grande marginalité.

Toutefois, la réalité du paysage de l'urgence et des demandes d'hébergement qui en découlent montre qu'il y a aussi de nombreuses femmes en situation de précarité et en rupture d'hébergement, ces femmes, pour la plupart du temps accompagnées d'enfants, sont alors orientées vers des CHRS qui leur sont adaptés et dédiés.

2.3.2 La pyramide des âges

Tranches d'âges adultes	2018 collectif				2018 diffus			
	Ménages		Nbre personnes différentes		Ménages		Nbre personnes différentes	
18 à 24 ans	15	28%	13	25%	0	0%	0	0%
25 à 59 ans	34	65%	34	67%	9	69%	9	69%
60 ans et plus	4	7%	4	8%	3	31%	4	31%
Totaux	53	100%	51	100%	12	100%	13	100%

Tranches d'âges adultes	2018 cumul			
	Ménages		Nbre personnes différentes	
18 à 24 ans	15	22%	13	20%
25 à 59 ans	43	66%	43	67%
60 ans et plus	7	12%	8	13%
Totaux	65	100%	64	100%

Tranches d'âges adultes	2017			
	Ménages		Nbre personnes différentes	
18 à 25 ans	11	21%	11	20%
26 à 35 ans	12	22%	12	23%
36 à 45 ans	12	22%	11	20%
46 à 56 ans	10	19%	11	20%
plus de 56 ans	8	16%	9	17%
Totaux	53	100%	54	100%

Compte tenu du fait que nous avons modifié les tranches d'âges par rapport aux présentations des autres années, la comparaison des tableaux par tranches d'âges n'est pas possible en 2018.

Situation matrimoniale	2018 collectif				2018 diffus			
	Ménages		Nbre personnes différentes		Ménages		Nbre personnes différentes	
Célibataire	42	78%	39	76%	8	62%	8	62%
Séparé	2	4%	2	4%	1	8%	1	8%
Divorcé	5	9%	5	10%	2	15%	2	15%
Concubinage	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Marié	4	9%	5	10%	1	15%	2	15%
Totaux	53	100%	51	100%	12	100%	13	100%

Situation matrimoniale	2018 cumul			
	Ménages		Nbre personnes différentes	
Célibataire	50	75%	47	73%
Séparé	3	5%	3	5%
Divorcé	7	10%	7	11%
Concubinage	0	0%	0	0%
Marié	5	10%	7	11%
Totaux	65	100%	64	100%

Situation matrimoniale	2017			
	Ménages		Nbre personnes différentes	
Célibataire	41	78%	40	74%
Séparé	2	4%	2	4%
Divorcé	6	11%	6	11%
Concubinage	0	0%	0	0%
Marié	4	7%	6	11%
Totaux	53	100%	54	100%

Comme les autres années, nous observons que le CHRS accueille majoritairement des personnes célibataires.

2.3.3 Hébergement antérieur

Hébergement antérieur	2018 collectif						2018 diffus					
	Ménages		personnes		Nbre personnes différentes		Ménages		personnes		Nbre personnes différentes	
Famille, amis	11	21%	11	21%	10	19%	5	42%	5	39%	5	39%
Logement personnel	17	32%	18	34%	18	35%	1	8%	2	15%	2	15%
CHRS ou assimilés	9	16%	9	17%	8	16%	2	17%	2	15%	2	15%
Sans logement, Squat	3	6%	3	5%	2	4%	2	17%	2	15%	2	15%
Hôtel, Foyer logement	3	6%	3	5%	3	6%	1	8%	1	8%	1	8%
Structure carcérale	7	13%	7	13%	7	14%	1	8%	1	8%	1	8%
Structure médicale	3	6%	3	5%	3	6%	0	0%	0	0%	0	0%
Logement transitoire ALT	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Totaux	53	100%	54	100%	51	100%	12	100%	13	100%	13	100%

Hébergement antérieur	2018 commun					
	Ménages		personnes		Nbre personnes différentes	
Famille, amis	16	25%	16	24%	15	23%
Logement personnel	18	28%	20	30%	20	32%
CHRS ou assimilés	11	17%	11	16%	10	16%
Sans logement, Squat	5	8%	5	7%	4	6%
Hôtel, Foyer logement	4	6%	4	6%	4	6%
Structure carcérale	8	12%	8	12%	8	12%
Structure médicale	3	4%	3	5%	3	5%
Logement transitoire ALT	0	0%	0	0%	0	0%
Totaux	65	100%	67	100%	64	100%

Hébergement antérieur	2017					
	Ménages		personnes		Nbre personnes différentes	
Famille, amis	9	17%	9	17%	8	15%
Logement personnel	12	23%	14	26%	14	26%
CHRS ou assimilés	9	17%	9	16%	9	17%
Sans logement, Squat	4	8%	4	7%	4	7%
Hôtel, Foyer logement	6	11%	6	11%	6	11%
Structure carcérale	5	9%	5	9%	5	9%
Structure médicale	7	13%	7	13%	7	13%
Logement transitoire ALT	1	2%	1	1%	1	2%
Totaux	53	100%	55	100%	54	100%

Nous pouvons noter une augmentation des personnes qui étaient accueillies par leur famille ou chez des amis avant d'entrer au CHRS (25% en 2018 contre 17% en 2017). Nous observons également une légère augmentation des personnes sortant de détention (12% en 2018 contre 9% en 2017). Nous constatons aussi une diminution du nombre des personnes venant de structures médicales (4% en 2018 contre 13% en 2017).

2.3.4 Motif et origine de la demande

Motif de la demande	2018 collectif						2018 diffus					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes		Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
Problèmes locatifs et d'hébergement	35	66%	36	67%	34	67%	10	82%	11	84%	11	84%
Rupture cohabitation - solidarité	9	17%	9	16%	9	17%	1	9%	1	8%	1	8%
Conflit, rupture conjugale	1	2%	1	2%	1	2%	0	0%	0	0%	0	0%
Absence de ressource	1	2%	1	2%	1	2%	0	0%	0	0%	0	0%
Errance - squats	7	13%	7	13%	6	12%	1	9%	1	8%	1	8%
Demandeurs d'Asile	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Totaux	53	100%	54	100%	51	100%	12	100%	13	100%	13	100%

Motif de la demande	2018 cumul					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
Problèmes locatifs et d'hébergement	45	70%	47	70%	45	71%
Rupture cohabitation - solidarité	10	16%	10	14%	10	16%
Conflit, rupture conjugale	1	1%	1	2%	1	1%
Absence de ressource	1	1%	1	2%	1	1%
Errance - squats	8	11%	8	10%	7	10%
Demandeurs d'Asile	0	0%	0	0%	0	0%
Totaux	65	99%	67	98%	64	99%

Motif de la demande	2017					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
Problèmes locatifs et d'hébergement	39	74%	41	75%	40	74%
Rupture cohabitation - solidarité	7	13%	7	13%	7	13%
Conflit, rupture conjugale	1	2%	1	2%	1	2%
Absence de ressource	2	3%	2	3%	2	4%
Errance - squats	3	6%	3	5%	3	5%
Demandeurs d'Asile	1	2%	1	2%	1	2%
Totaux	53	100%	55	100%	54	100%

Détail des problèmes locatifs et d'hébergement	2018 collectif						2018 diffus					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes		Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
Sans hébergement	26	75%	26	73%	24	71%	9	89%	9	80%	9	80%
Expulsion	8	22%	9	24%	9	26%	1	11%	2	20%	2	20%
Impayés de loyers	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Logement inadapté	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
problèmes de convivialité	1	3%	1	3%	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%
Totaux	35	100%	36	100%	34	100%	10	100%	11	100%	11	100%

Détail des problèmes locatifs et d'hébergement	2018 cumul					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
Sans hébergement	35	78%	35	75%	33	73%
Expulsion	9	20%	11	23%	11	24%
Impayés de loyers	0	0%	0	0%	0	0%
Logement inadapté	0	0%	0	0%	0	0%
problèmes de convivialité	1	2%	1	2%	1	3%
Totaux	45	100%	47	100%	45	100%

Détail des problèmes locatifs et d'hébergement	2017					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
Sans hébergement	31	79%	31	76%	30	75%
Expulsion	5	13%	7	17%	7	17%
Impayés de loyers	0	0%	0	0%	0	0%
Logement inadapté	2	5%	2	4%	2	5%
problèmes de convivialité	1	3%	1	3%	1	3%
Totaux	39	100%	41	100%	40	100%

Comme observé depuis 2014, les problèmes locatifs et d'hébergement continuent de progresser et représentent en 2018 les trois quarts des motifs. A noter une augmentation des personnes issues de squats et/ou étant en errance (11% en 2018 contre 6% en 2017).

Origine de la demande	2018 collectif						2018 diffus					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes		Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
ARS	36	68%	37	68%	34	67%	9	75%	10	77%	10	77%
Autres services sociaux	14	26%	14	26%	14	27%	2	17%	2	15%	2	15%
CHRS	3	6%	3	6%	3	6%	1	8%	1	8%	1	8%
Totaux	53	100%	54	100%	51	100%	12	100%	13	100%	13	100%

Origine de la demande	2018 cumul					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
ARS	45	69%	47	70%	44	68%
Autres services sociaux	16	25%	16	24%	16	25%
CHRS	4	6%	4	6%	4	7%
Totaux	65	100%	67	100%	64	100%

Origine de la demande	2017					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
ARS	32	60%	34	61%	33	61%
Autres services sociaux	13	25%	13	24%	13	24%
CHRS	8	15%	8	15%	8	15%
Totaux	53	100%	55	100%	54	100%

Le nombre de demandes des services de l'ARS augmente sensiblement en 2018.

Les demandes issues d'autres services sociaux sont stables.

Concernant les demandes provenant des CHRS, l'augmentation de cette demande montre la complexité des parcours des personnes. Les personnes quittent un CHRS, évoluent dans des espaces précaires, puis sollicitent à nouveau des prises en charge en CHRS. L'insertion vers le logement a souvent lieu après plusieurs passages au sein de différents dispositifs d'accompagnement lié au logement. Les ruptures, l'absence de sécurité liée à la vie à la rue, conduisent les personnes à des parcours d'errance forcés, subis, qui finissent par devenir un mode de vie, où l'accroche envers un hébergement stable nécessite du temps, de l'accompagnement.

Ressources à l'entrée	2018 collectif		2018 diffus	
	Personnes	Nbre personnes différentes	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	13	13	5	5
Sans ressources	18	16	2	2
Allocation chômage	5	5	1	1
Autres ressources	3	3	0	0
AAH ou pension invalidité	10	9	1	1
Salaire	3	3	2	2
Allocation parent isolé	0	0	0	0
Retraite	2	2	2	2
Totaux	54	51	13	13

* les personnes accueillies peuvent avoir plusieurs ressources

Ressources à l'entrée	2018 commun	
	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	18	18
Sans ressources	20	18
Allocation chômage	6	6
Autres ressources	3	3
AAH ou pension invalidité	11	10
Salaire	5	5
Allocation parent isolé	0	0
Retraite	4	4
Totaux	67	64

Ressources à l'entrée	2017	
	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	17	16
Sans ressources	13	13
Allocation chômage	8	8
Autres ressources	3	3
AAH ou pension invalidité	7	7
Salaire	4	4
Allocation parent isolé	0	0
Retraite	3	3
Totaux	55	54

Ressources à l'entrée des personnes sorties	2018 collectif		2018 diffus	
	Personnes	Nbre personnes différentes	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	7	7	2	2
Sans ressources	12	11	0	0
Allocation chômage	4	4	0	0
Salaire	3	3	1	1
AAH ou pension invalidité	4	2	0	0
Autres ressources	0	0	0	0
Retraite	1	1	0	0
Totaux	31	28	3	3

* les personnes accueillies peuvent avoir plusieurs ressources

Ressources à l'entrée des personnes sorties	2018 commun	
	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	9	9
Sans ressources	12	11
Allocation chômage	4	4
Salaire	4	4
AAH ou pension invalidité	4	2
Autres ressources	0	0
Retraite	1	1
Totaux	34	31

Ressources à l'entrée des personnes sorties	2017	
	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	8	7
Sans ressources	2	2
Allocation chômage	5	5
Salaire	1	1
AAH ou pension invalidité	3	3
Autres ressources	3	3
Retraite	0	0
Totaux	22	21

Ressources à la sortie des personnes sorties	2018 collectif		2018 diffus	
	Personnes	Nbre personnes différentes	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	9	9	1	1
Sans ressources	7	6	0	0
Allocation chômage	5	5	0	0
Prestation familiale	0	0	1	1
Salaire	3	3	1	1
AAH ou pension invalidité	6	4	0	0
Autres ressources	0	0	0	0
Retraite	1	1	0	0
Totaux	31	28	3	3

Ressources à la sortie des personnes sorties	2018 commun	
	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	10	10
Sans ressources	7	6
Allocation chômage	5	5
Prestation familiale	1	1
Salaire	4	4
AAH ou pension invalidité	6	4
Autres ressources	0	0
Retraite	1	1
Totaux	34	31

Ressources à la sortie des personnes sorties	2017	
	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	8	7
Sans ressources	0	0
Allocation chômage	3	3
Prestation familiale	0	0
Salaire	4	4
AAH ou pension invalidité	3	3
Autres ressources	4	4
Retraite	0	0
Totaux	22	21

Accompagner les personnes dans une démarche d'insertion implique souvent pour les professionnels sociaux de mettre à jour les droits et notamment, pour ce qui concerne les ressources, les droits aux revenus sociaux : revenu de solidarité active pour certains, instructions en vue d'une demande de pension de retraite, d'allocation AAH. Travailler sur la question des ressources, c'est aussi travailler sur un sujet sensible qu'est la gestion budgétaire. Cette démarche n'est cependant pas toujours bien acceptée par les personnes accompagnées qui peuvent se sentir infantilisées. Ainsi, le savoir-faire des professionnels est d'accompagner vers l'accès aux droits sociaux, mais également à la gestion budgétaire et aux priorités d'achats, avec des budgets particulièrement faibles.

3 REALITES DE LA PRISE EN CHARGE

La rédaction du rapport d'activité est également l'occasion de laisser un espace de parole aux équipes pour rendre compte de l'accompagnement global proposé, qu'il soit individuel ou collectif.

Le suivi social et l'accompagnement au quotidien est un travail complexe.

- **L'accompagnement individuel :**

Situation de Monsieur X :

Monsieur X a été placé à l'Aide Sociale à l'Enfance à ses deux ans. Depuis ce moment-là, il a toujours vécu en foyer. Il a intégré le village d'enfants de Jarville en 2001. En 2016, il a été accueilli dans un espace de transition, un dispositif annexe du village d'enfants, le but étant d'expérimenter progressivement l'apprentissage de l'autonomie.

Monsieur X a des contacts fréquents avec sa mère, mais il a conscience qu'elle ne peut pas le soutenir dans son passage vers la vie d'adulte. L'idée d'un retour au domicile de sa mère est à exclure.

Il entretient des liens réguliers avec les aînés de sa fratrie, notamment avec sa sœur Z, et apprécie passer du temps avec sa sœur Y au sein du village d'enfants. Il rencontre également de façon régulière son ancienne éducatrice familiale, qui l'a accueilli pendant plusieurs années au sein du village d'enfants.

Monsieur X a été scolarisé en deuxième année CAP soigneur équidé dans un lycée agricole dans les Vosges. Ses résultats, très moyens, mettent en évidence des lacunes importantes dans les matières générales. Il se montre beaucoup plus investi et volontaire lorsqu'il se trouve en stage au centre équestre où il a obtenu son troisième galop.

Malheureusement, suite à de nombreux avertissements et un conseil de discipline en mars, Monsieur X a fait l'objet d'une exclusion définitive du lycée. L'établissement scolaire lui a laissé la possibilité de se présenter au CCF (Contrôle en cours de formation) mais il a refusé.

Le jour de sa majorité, Monsieur X a intégré le CHRS Pierre Vivier, soit en juin 2017.

A son arrivée, une demande de RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) et d'orientation professionnelle en milieu protégé étaient en cours à la MDPH. Une demande de mesure de protection était également en cours. Précisons que Monsieur X était totalement contre la mesure de protection et n'arrivait pas à admettre qu'il avait un handicap. Ses droits CMU étaient à jour et il était sans ressource.

La transition entre l'ASE et le CHRS a été très difficile pour Monsieur X qui était dans un état de rébellion perpétuel. L'arrivée au CHRS était d'autant plus difficile que son père était passé au sein de l'établissement plusieurs années auparavant.

Quand il est arrivé, Monsieur X avait de gros problèmes d'hygiène. Monsieur X n'en ayant pas conscience, il a été très difficile de travailler cette problématique. Sa chambre au CHRS était toujours en désordre et très sale. Son linge n'était pas ou peu lavé, malgré les accompagnements mis en place afin de le stimuler.

Rapidement Monsieur X est allé s'inscrire à la mission locale et à pôle emploi.

Il a eu une première expérience professionnelle dans une brasserie. Il était orienté par cap emploi. Sans explication, ils ont mis fin à sa période d'essai.

Il a alors réfléchi à ce qu'il voulait faire et s'est orienté vers l'armée. Il a passé plusieurs tests d'aptitude. Mais des problèmes de vue et d'audition ne lui permettent pas actuellement de poursuivre dans cette voie.

Il a été difficile pour lui de remonter la pente mais quelques mois plus tard il a retrouvé un emploi saisonnier dans une colonie de vacances. C'est lui qui a mis fin à son contrat. Il se sentait dépassé par toutes les tâches à réaliser.

Parallèlement, la mesure de protection s'est mise en place. Il sait que cette dernière est nécessaire pour lui car l'argent « lui brûle les doigts ». Il vit cette mesure comme une honte. Le regard de ses proches augmente cette impression.

Quelques mois plus tard, il a trouvé un emploi adapté dans une chaîne de fast-food. Il commençait à faire des projets d'avenir et a envisagé le logement autonome. Un dossier FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs) a été constitué. Néanmoins au bout de deux mois, l'entreprise a mis fin à sa période d'essai, encore une fois sans explication.

Monsieur X a vécu cela comme un retour à la case départ. Ce qui est à prendre en compte depuis son arrivée au CHRS : en 20 mois dans la structure, ce jeune homme a beaucoup évolué. Il a réussi à canaliser son énervement, à parler plus calmement. Mais tous ces échecs le mettent face à une réalité à laquelle il ne s'était jamais confronté.

- **Les réunions d'expression des résidents :**

Conformément à la législation en vigueur³, le CHRS collectif met en œuvre une réunion visant au recueil de l'expression des résidents.

³ Décret n°20014-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale et aux autres formes de participation institués à la 'article L. 311-6 du code de l'action sociale et des familles : « Le conseil de la vie sociale donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des

La mise en place d'élection en vue de la constitution d'un Conseil de la Vie Sociale est difficile du fait des rotations des résidents au sein d'un CHRS.

Durant l'année 2018 au sein du CHRS Pierre Vivier, les résidents ont pu participer à des réunions d'expression animées par un travailleur social. Les thèmes abordés relèvent de la vie en collectivité au sein du service, mais également de tous les problèmes qu'ils peuvent rencontrer durant leur période d'hébergement et particulièrement l'ennui. Les résidents sont très demandeurs d'activités de loisirs. Cela est notamment vrai pour les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance qui mettent souvent du temps à se projeter dans un monde d'adultes. Il faut parfois de longs mois pour qu'ils donnent du sens à leur prise en charge en CHRS et se projettent dans un parcours d'insertion.

Durant l'année 2018, dix réunions d'expression des résidents ont été planifiées.

Dans la continuité de l'année 2017, les réunions ont suscitées peu d'intérêt en 2018 : sur les dix réunions programmées, seules trois ont eu lieu. Les autres ont été annulées faute de participants. Ceci est aussi à mettre en lien avec l'augmentation du nombre de personnes accueillies et une rotation plus importante. Les résidents n'ont pas toujours le temps de s'inscrire dans une démarche participative.

Au cours des différentes réunions, les thèmes variaient en fonction des personnes présentes, des situations rencontrées et du contexte actuel au moment des regroupements.

Les sujets abordés sont les suivants :

- Les activités proposées au sein du service ;
- La prise en charge par les travailleurs sociaux ;
- Les repas servis, leur qualité ;
- L'hygiène des sanitaires ;
- La tolérance ;
- Les nuisances sonores ;
- Le respect du règlement intérieur ;
- L'organisation des petits déjeuners ;
- La cohérence des interventions.

Après chaque réunion d'expression, les questions soulevées par les résidents sont traitées en réunion d'équipe et font l'objet d'une réponse. Un compte rendu écrit de la réunion et des réponses apportées est mis à disposition afin d'être consulté.

services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge. »

4 DES DIFFICULTES D'ORIENTER

Motif de sortie	2018 collectif						2018 diffus					
	Ménages		personnes		Nbre personnes différentes		Ménages		personnes		Nbre personnes différentes	
Logement location directe dont	6	20%	6	20%	6	22%	2	67%	2	67%	2	67%
Résidence sociale Adoma	3		3		3		0		0		0	
Foyer Logement Résidence Le Rond Caillou	1		1		1		0		0		0	
Batigère § Présence Habitat	2		2		2		1		1		1	
MMH	0		0		0		1		1		1	
Privé	0		0		0		0		0		0	
Pension de famille ARS	0		0		0		0		0		0	
Orientation en médico-social	2	7%	2	7%	1	4%	0	0%	0	0%	0	0%
ARS Pierre VIVIER - Lits Halte Soins Santé	1		1		1						0	
ARS Pierre VIVIER - Foyer d'Accueil Médicalisé	1		1								0	
Autres motifs de sortie												
autres structures sociales	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Retour famille, Amis	1	0%	1	0%	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Départs volontaires	5	17%	5	17%	5	18%	1	33%	1	33%	1	33%
Exclusion	2	7%	2	7%	2	8%	0	0%	0	0%	0	0%
Fin de prise en charge	7	24%	8	24%	7	25%	0	0%	0	0%	0	0%
Incarcération	4	14%	4	14%	3	11%	0	0%	0	0%	0	0%
Hospitalisation	2	7%	2	7%	2	8%	0	0%	0	0%	0	0%
Décès	1	4%	1	4%	1	4%	0	0%	0	0%	0	0%
Totaux	30	100%	31	100%	28	100%	3	100%	3	100%	3	100%
Présents au 31/12/2018	23		23		23		9		10		10	
Totaux	53		54		51		12		13		13	

Motif de sortie	2018 cumul					
	Ménages		personnes		Nbre	
Logement location directe dont	8	25%	8	24%	8	26%
Résidence sociale Adoma	3		3		3	
Foyer Logement Résidence Le Rond Caillou	1		1		1	
Batigère § Présence Habitat	3		3		3	
MMH	1		1		1	
Privé	0		0		0	
Pension de famille ARS	0		0		0	
Orientation en médico-social	2	6%	2	6%	1	4%
ARS Pierre VIVIER - Lits Halte Soins Santé	1		1		1	
ARS Pierre VIVIER - Foyer d'Accueil Médicalisé	1		1		0	
Autres motifs de sortie						
autres structures sociales	0	0%	0	0%	0	0%
Retour famille, Amis	1	0%	1	0%	1	0%
Départs volontaires	6	19%	6	18%	6	19%
Exclusion	2	6%	2	6%	2	7%
Fin de prise en charge	7	22%	8	24%	7	23%
Incarcération	4	13%	4	13%	3	10%
Hospitalisation	2	6%	2	6%	2	7%
Décès	1	3%	1	3%	1	4%
Totaux	33	100%	34	100%	31	100%
Présents au 31/12/2018	32		33		33	
Totaux	65		67		64	

Motif de sortie	2017					
	Ménages		personnes		Nbre personnes différentes	
Logement location directe dont	6	29%	6	29%	6	29%
Résidence sociale Adoma	1		1		1	
Foyer Logement Résidence Le Rond Caillou	0		0		0	
Batigère § Présence Habitat	0		0		0	
MMH	0		0		0	
Privé	4		4		4	
Pension de famille ARS	1		1		1	
Orientation en médico-social	1	4%	1	4%	1	4%
ARS Pierre VIVIER - Lits Halte Soins Santé	1		1		1	
ARS Pierre VIVIER - Foyer d'Accueil Médicalisé	0		0		0	
Autres motifs de sortie						
autres structures sociales	3	14%	3	14%	3	14%
Retour famille, Amis	1	0%	1	0%	1	0%
Départs volontaires	4	19%	4	19%	4	19%
Exclusion	0	0%	0	0%	0	0%
Fin de prise en charge	6	29%	6	29%	5	29%
Incarcération	1	5%	1	5%	1	5%
Hospitalisation	0	0%	0	0%	0	0%
Décès	0	0%	0	0%	0	0%
Totaux	22	100%	22	100%	21	100%
Présents au 31/12/2018	31		33		33	
Totaux	53		55		54	

Orientation en logement	2018 collectif		2018 diffus		2018 commun		2017	
	ménages	personnes	ménages	personnes	ménages	personnes	ménages	personnes
Communauté Urbaine du Grand Nancy	6	6	2	2	8	8	5	5
Nancy	3	3	1	1	4	4	2	2
Laxou	2	2	0	0	2	2	1	1
Dombasle sur Meurthe	1	1	0	0	1	1	0	0
Jarville la Malgrange	0	0	1	1	1	1	0	0
AUTRES COMMUNES	0	0	0	0	0	0	1	1
Totaux	6	6	2	2	8	8	6	6

implantation géographique à l'issue de la prise en charge	2018 collectif		2018 diffus		2018 commun		2017	
	ménages	personnes	ménages	personnes	ménages	personnes	ménages	personnes
Meurthe et Moselle	11	11	3	3	14	14	11	11
Autres Départements	0	0	0	0	0	0	1	1
Inconnue	18	19	0	0	18	19	10	10
Décès	1	1	0	0	1	1	0	0
Totaux	30	31	3	3	33	34	22	22

Le même constat que les années précédentes peut être fait quant aux orientations en CHRS.

Le SIAO 54 a continué son travail de régulation et de coopération avec les différents établissements du dispositif CHRS, dont Pierre Vivier. Cela a permis de mieux prendre en compte le parcours des personnes et donc de mieux orienter les publics vers la structure la plus adaptée.

Concernant les orientations à l'issue de la prise en charge, on peut constater qu'un quart des personnes a été orienté en logement autonome ou assimilé et 6% vers des structures médico-sociales.

Outre la qualité de l'accompagnement proposé et tout le travail mené par les travailleurs sociaux avec les personnes accueillies au quotidien, l'adhésion des personnes à vouloir évoluer vers un logement stable est un facteur de réussite.

Le nombre de départs volontaires reste stable. Au-delà du travail éducatif mené au quotidien par l'équipe du CHRS avec les personnes, la question de l'adhésion des personnes est essentielle. La prise en charge globale, tant sur le versant de l'accompagnement individuel notamment en matière de droits fondamentaux que le travail d'accompagnement sur le versant de l'autonomie, du savoir-être et du savoir-habiter, permet de maintenir les personnes au sein du CHRS jusqu'à une orientation adaptée.

D'un point de vue géographique, la quasi-totalité des orientations en logement se font sur la métropole du Grand Nancy.

Durée de séjour collectif	Inférieurs à 8 jours	Entre 8 jours et 6 mois	Supérieur à 6 mois	TOTAL
Femmes isolées sans enfants	0	0	1	1
Hommes isolés sans enfants	1	13	14	28
Couple sans enfant	0	1	0	1
En ménages	1	14	15	30
En personnes	1	15	15	31

Durée de séjour diffus	Inférieurs à 8 jours	Entre 8 jours et 6 mois	Supérieur à 6 mois	TOTAL
Femmes isolées sans enfants	0	1	0	1
Hommes isolés sans enfants	0	0	2	2
Couple sans enfant	0	0	0	0
En ménages	0	1	2	3
En personnes	0	1	2	3

Durée de séjour cumul	Inférieurs à 8 jours	Entre 8 jours et 6 mois	Supérieur à 6 mois	TOTAL
Femmes isolées sans enfants	0	0	1	1
Hommes isolés sans enfants	1	14	16	31
Couple sans enfant	0	1	0	1
En ménages	1	15	17	33
En personnes	1	16	17	34

Durée de séjour en 2017	<16 jours	16 à 31 jrs	de 1 à 6 mois	de 6 à 12 mois	de 12 à 18 mois	de 18 à 24 mois	> de 24 mois	TOTAL
Femmes isolées sans enfants	0	0	1	1	0	0	0	2
Hommes isolés sans enfants	6	2	15	11	8	0	1	43
Couple sans enfant	0	0	0	0	0	0	0	0
En ménages	6	2	16	12	8	0	1	45
En personnes	6	2	16	12	8	0	1	45

A noter que comme nous l'avons précisé en introduction, nous avons fait évoluer les tranches liées à la durée de prise en charge, dans notre présentation statistique de 2018.

Ainsi, nous constatons que plus de la moitié des prises en charges sont inférieures ou égales à 6 mois en 2018 et l'autre moitié est supérieure à 6 mois.

5 CONCLUSION

Les professionnels mènent un travail important afin d'accompagner les parcours des résidents. Il s'avère que les CHRS sont des structures qui s'adressent aux personnes le plus éloignées de l'insertion au sein d'un logement, devant ré-apprendre ou apprendre le savoir-habiter, reprendre un rythme de vie, envisager le quotidien avec des contraintes et des obligations. Nous regrettons que ces dispositifs fassent l'objet d'un plan d'économie qui vient percuter directement le fonctionnement du CHRS Pierre VIVIER. La mise en place par voie réglementaire de tarifs plafonds, appliquée dès l'exercice comptable 2018 nous a contraint à revoir l'organisation du CHRS, tout en maintenant notre savoir-faire auprès des personnes exclues. La question qui se pose est : « Comment accompagner vers l'inclusion, l'insertion, des personnes très éloignées des normes et des codes de notre société, avec des moyens restreints et ce d'autant que la masse salariale représente l'essentielle des dépenses d'un CHRS ? ».

Dans ce contexte, nous avons proposé une réorganisation du CHRS Pierre VIVIER pour la construction de parcours des résidents en 3 étapes :

- Le maintien du dispositif collectif de 24 places au sein du site Pierre VIVIER, mais avec des évolutions du taux d'encadrement, ce qui vient immédiatement impacter le suivi quotidien des résidents. Nous avons également prévu de mettre en place davantage d'actions tournées vers l'autonomie à titre d'exemple : prise en charge par les résidents de l'entretien du linge plat et des serviettes mises à disposition, alors que cette activité était assurée par un service de blanchisserie via un prestataire externe. Nous évaluerons ces évolutions.
- L'ouverture d'un accompagnement en diffus au sein d'une maison située à proximité du CHRS permettant ainsi une transition plus soutenue vers le logement autonome : cette unité concerne 5 places.
- Le maintien des places en CHRS diffus éclaté pour 6 places pour les personnes les moins éloignées de l'insertion vers le logement.

A l'heure où les services de justice et les services de psychiatrie se tournent vers les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale afin de permettre la construction d'un parcours pour les personnes suivies par ces services, nous souhaitons que le savoir-faire des CHRS, reconnu par les partenaires orienteurs, les élus locaux, les personnes accueillies, puissent aussi trouver leur place dans ce qu'ils sont, et ce qu'ils peuvent mettre en œuvre, dans les projets d'évolution de la cohésion sociale.

ANNEXES

	CHRS collectif		CHRS diffus		CHRS cumul	
	ménages	personnes	ménages	personnes	ménages	personnes
nombre de journées réalisées en personnes sur 2018 Taux d'occupation		8 335		4 011		12 346
pourcentage Taux d'occupation		95,15%		99,90%		96,64%
reliquat des ménages et personnes présentes au 01/01/2019	23	23	9	10	32	33
nombre d'admissions 2018 en ménages et en personnes	32	32	2	2	34	34
nombre de sorties 2018 en ménage et en personnes	30	31	3	3	33	34
nombre de journées sur personnes sorties en 2018	8 224	8 390	1 917	1 917	10 141	10 307
nombre de présents au 31 décembre 2018 en ménage & personnes	23	23	9	10	32	33
nombre de personnes bénéficiant d'une aide au logement						5
montant moyen des aides au logement	montant moyen des aides au logement : 209 €					
nombre de personnes versant une participation		33		12		
montant des participations encaissées	montant total des participations payées : 42 901 €					

Provenance géographique Domicile de secours	2018 collectif		2018 diffus		2018 cumul		2017	
	Personnes	Nbre personnes différentes	Personnes	Nbre personnes différentes	Personnes	Nbre personnes différentes	Personnes	Nbre personnes différentes
Communauté Urbaine du Grand Nancy	28	26	4	4	32	30	27	27
Nancy	15	15	2	2	17	17	16	16
Art sur Meurthe	0	0	1	1	1	1	1	1
Laxou	3	3	1	1	4	4	3	3
Heillecourt	1	1	0	0	1	1	0	0
Jarville-la-Malgrange	2	2	0	0	2	2	2	2
Maxéville	3	2	0	0	3	2	0	0
Saint-Max	1	1	0	0	1	1	3	3
Tomblaine	0	0	0	0	0	0	1	1
Vandoeuvre-les-Nancy	3	2	0	0	3	2	1	1
AUTRES COMMUNES 54	23	22	6	6	29	28	19	18
Pont-à-Mousson	3	3	0	0	3	3	1	1
Briey	2	2	0	0	2	2	2	2
Dieulouard	1	1	0	0	1	1	0	0
Dombasle-sur-Meurthe	1	1	0	0	1	1	0	0
Frouard	1	1	1	1	2	2	0	0
Liverdun	0	0	2	2	2	2	0	0
Longuyon	1	1	0	0	1	1	1	1
Lunéville	5	4	0	0	5	4	5	5
Réhon	1	1	0	0	1	1	0	0
Mont St Martin	3	3	1	1	4	4	1	1
Neuves Maisons	0	0	0	0	0	0	1	0
Toul	3	3	0	0	3	3	4	4
Varangéville	0	0	1	1	1	1	0	0
Val de Lorraine	0	0	0	0	0	0	3	3
Velaine-en-Haye	0	0	1	1	1	1	0	0
villerupt	2	2	0	0	2	2	1	1
AUTRES COMMUNES et PAYS	3	3	3	3	6	6	9	9
Lorraine (55, 57, 88)	2	2	0	0	2	2	1	1
Autre région française	1	1	3	3	4	4	5	5
Autres pays étrangers	0	0	0	0	0	0	3	3
Totaux	54	51	13	13	67	64	55	54

Nationalité	2018 collectif				2018 diffus				2018 cumul				2017			
	personnes		Nbre personnes différentes		personnes		Nbre personnes différentes		personnes		Nbre personnes différentes		personnes		Nbre personnes différentes	
Française	45	83%	43	84%	10	77%	10	77%	55	82%	53	83%	47	86%	46	85%
Autres	9	17%	8	16%	3	23%	3	23%	12	18%	11	17%	8	14%	8	15%
Totaux	54	100%	51	100%	13	100%	13	100%	67	100%	64	100%	55	100%	54	100%

Niveau d'instruction adultes	2018 collectif				2018 diffus				2018 cumul				2017			
	Personnes		Nbre personnes différentes		Personnes		Nbre personnes différentes		Personnes		Nbre personnes différentes		Personnes		Nbre personnes différentes	
Sans diplômes	22	41%	19	37%	4	31%	4	31%	26	39%	23	36%	21	38%	20	37%
C.A.P.	15	28%	15	29%	3	23%	3	23%	18	27%	18	28%	20	36%	20	37%
B.E.P.	5	10%	5	10%	0	0%	0	0%	5	7%	5	8%	3	5%	3	5%
B.A.C.	1	2%	1	2%	3	23%	3	23%	4	6%	4	6%	2	7%	2	4%
B.E.P.C.	4	7%	4	8%	2	15%	2	16%	6	9%	6	10%	5	9%	5	9%
BTS - DUT	2	5%	2	4%	0	0%	0	0%	2	3%	2	3%	1	1%	1	2%
CPP	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
C.E.P.	4	5%	4	8%	0	0%	0	0%	4	6%	4	6%	0	0%	0	0%
Etudes supérieures	1	2%	1	2%	1	8%	1	7%	2	3%	2	3%	2	3%	2	4%
NON RENSEIGNEE	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	1%	1	2%
Totaux	54	100%	51	100%	13	100%	13	100%	67	100%	64	100%	55	100%	54	100%

Situation professionnelle des personnes entrées et sorties	2018 collectif				2018 diffus				2018 commun				2017			
	à l'entrée		à la sortie		à l'entrée		à la sortie		à l'entrée		à la sortie		à l'entrée		à la sortie	
Sans emploi de moins d'un an	14	26%	5	16%	3	23%	0	0%	17	26%	5	15%	10	19%	3	13%
Sans emploi de plus de trois ans	30	55%	15	49%	5	38%	1	33%	35	51%	16	46%	28	51%	13	63%
Sans emploi entre 1 et 3 ans	4	8%	2	7%	4	31%	1	33%	8	12%	3	9%	10	18%	4	16%
CDI	2	3%	1	3%	0	0%	0	0%	2	3%	1	3%	2	3%	1	4%
autre situation	4	8%	5	16%	0	0%	1	33%	4	6%	6	18%	3	5%	0	0%
intérimaire	0	0%	1	3%	1	8%	0	0%	1	2%	1	3%	0	0%	0	0%
CDD	0	0%	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%	1	3%	1	2%	0	0%
En formation	0	0%	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%	1	3%	0	0%	0	0%
CAE	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Poste d'Insertion	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	2%	1	4%
Totaux	54	100%	31	100%	13	100%	3	100%	67	100%	34	100%	55	100%	22	100%

